

# Pouvoir

## DONNÉ PAR UN DÉLÉGUÉ CANTONAL POUR SE FAIRE REPRÉSENTER

Je soussigné : .....

Délégué du collège :      1  2  3       Dans le canton de : .....

**Donne pouvoir à :** .....

Délégué du collège :      1  2  3       Dans le canton de : .....

*à l'effet de me représenter et de participer en mon nom aux votes lors de l'assemblée générale du 21 juin 2024.*

### Délégué mandant (absent)

Fait à .....  
le .....  
signature et «Bon pour pouvoir» (manuscrit)

### Délégué mandataire

Fait à .....  
le .....  
signature et «Bon pour acceptation»  
(manuscrit)

# Pouvoir

Vous pouvez donner votre pouvoir à un délégué cantonal titulaire du même collège que le vôtre. Un délégué ne peut disposer que d'un seul pouvoir, ce dernier vous représentera avec droit de vote à l'assemblée générale.

Il devra le présenter lors de l'émargement, à l'entrée de la salle d'assemblée générale et au moment du vote.

**Vous ne devez pas envoyer le pouvoir par la Poste, il doit impérativement être présenté par votre représentant le jour de l'assemblée générale.**

